

Je ne veux pas donner de fausse impression. Les tribunaux d'Alberta et de Saskatchewan suivent les règles d'il y a peut-être cent ans, mais on a cherché à moderniser la procédure.

En ce qui concerne les divorces, par exemple, les affaires sont en retard dans la plupart des provinces en raison de la pénurie de juges. En Alberta, si le plaignant est représenté par un avocat, l'action peut être intentée le lundi et le procès s'ouvrir le vendredi suivant. Il est toutefois des provinces et des centres urbains—et mon propos n'est pas de critiquer les juges ou les avocats—où il vous faut parfois attendre jusqu'à neuf mois. C'est pourquoi je suis en faveur de l'amendement. Il nous faut uniformiser nos règlements. J'ai lu récemment un article rédigé par un membre bien connu du Barreau canadien selon qui, s'il y a un domaine où nous sommes en retard, c'est bien celui des procédures en usage dans nos tribunaux. Il ajoutait qu'il importait d'uniformiser ces procédures et de ne pas nous accrocher au passé. Je le répète, dans ma province, l'uniformisation est en cours et les choses vont bon train. Il me semble que nous devrions uniformiser les procédures dans tous nos tribunaux et aller de l'avant avec les affaires du pays.

On aura beau adopter tous les projets de lois qu'on voudra, en fait, on ne saura à quoi s'en tenir que lorsque viendra le moment de les appliquer. J'ai dit au comité:

J'aimerais que le comité étudie les règles de la Cour de l'Échiquier et celles du tribunal de première instance de la Cour suprême des provinces de l'Ontario et de l'Alberta et on verra que ces dernières sont presque identiques. En outre, on trouvera que les règles de la Cour de l'Échiquier sont comparables à la pratique anglaise ...

• (3.50 p.m.)

Je ne cherche pas à critiquer, je suis simplement réaliste et je révèle à la Chambre quels sont les faits. J'ai dit ensuite:

... qui en Grande-Bretagne est peut-être valable à cause de la dimension du pays, mais il y a probablement injustice à l'égard des personnes qui n'ont pas les moyens d'aller devant les tribunaux de la Cour de l'Échiquier si leurs immeubles sont expropriés.

Voilà mon avis. Si le ministre assure aux membres du comité que ce tribunal sera modifié afin de servir aux Canadiens moyens, j'aurai réussi alors à faire accomplir quelque chose ...

Comme l'avait promis le ministre au comité, l'évolution récente de la Cour a apporté d'énormes améliorations aux procédures. La bataille n'a donc pas été entièrement perdue.

[M. Woolliams.]

Je veux lire à la Chambre la réponse du ministre à mon observation, et c'est là qu'apparaît la divergence d'opinion. J'ai apporté cet après-midi à la Chambre ma documentation que je n'avais pas au comité.

M. Blair: Vous l'aviez au comité.

M. Woolliams: Je ne l'ai pas produite au comité. J'en avais l'intention, mais je ne l'ai pas fait.

M. Blair: Vous en avez donné lecture durant 30 minutes.

M. Woolliams: Je puis vous lire ce que mon bon ami a dit par la suite mais il n'en mérite pas tant. S'il ne tient pas à rendre justice au Canadien moyen, mais s'intéresse davantage à représenter les grandes compagnies ici, à Ottawa, et au pays, qu'il parle au nom des riches. Moi je suis ici pour représenter le Canadien moyen.

M. Blair: Bien, bien, bien. Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège pour la simple raison que les lecteurs du hansard ne sauraient pas que mon honorable ami plaisante. Lui qui connaît bien et la profession et le Règlement de la Chambre, ne voudrait pas faire de personnalités, je pense, au sujet de qui que ce soit.

M. Woolliams: Je ne fais pas de personnalités, mais si mon honorable ami voulait se donner la peine d'écouter et apporter des arguments à l'appui de sa thèse, s'il en a, ce serait préférable. S'il parle au nom des pauvres, qu'il le dise.

M. MacEwan: A bon entendeur, salut.

M. Woolliams: Je n'irais pas jusque-là, mais je me suis rendu compte que mes paroles avaient quelque peu porté.

Comme le disait hier soir à la télévision le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro), les gens les plus pauvres au pays se rencontrent dans les ghettos et tout ce qu'ils obtiennent est de qualité inférieure. Ils ont même en partage les avocats les plus médiocres. C'est possible. C'est justement ce que je tente de dire ici. Je sais que le ministre est du même avis. Il n'a pas la tâche facile et je comprends ses difficultés. Je n'ai sûrement pas l'intention de le critiquer.

Le ministre a déclaré en comité:

Je ne peux pas permettre de laisser sans réponse de telles allégations contre la Cour de l'Échiquier. Je serais prêt à donner la liste des frais et des droits pour la Cour de l'Échiquier ...

Je les ai ici et je suis prêt à donner la liste des frais et des droits pour la Cour de l'Échi-